

COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2015 – 19H00 - salle de la mairie
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

1 – FINANCES – TARIFS COMMUNAUX 2016

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les tarifs communaux et donc de maintenir les montants fixés pour l'année 2015 ou en cours d'année 2015.

2 – FINANCES – BUDGET 2015 – décision modificative n°2 – proposition

Le conseil Municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative n°2 au budget 2015 qui s'équilibre en dépenses de la section d'investissement.

3 – ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL – recensement 2016 de la population – recrutement des agents recenseurs et rémunération

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le recrutement de 3 agents recenseurs, et fixe leur rémunération.

4 – PERISCOLAIRE – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) – CONTRAT ENFANCE JEUNESSE – avenant au contrat communautaire

Le service Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvert en septembre 2015 ouvre droit à des financements de la CAF du Finistère dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse conclu au niveau de la Communauté de Communes du Pays Léonard. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un avenant permettant l'intégration de la commune de Sibiril à ce contrat.

5 - AFFAIRES FONCIERES/VOIRIE – Alignement à Kerhuilec – parcelles AM 63-64 – acquisition/cession de terrain

Afin de régulariser les emprises de terrain déterminées par un arrêté d'alignement dressé le 9/10/2012 au niveau du carrefour des voies communales n°4 et 14 au lieu-dit Kerhuilec, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise l'échange de terrain induit par cet arrêté,
- autorise le Maire à signer l'acte à intervenir qui sera établi par Me LEMOINE, Notaire à St Pol de Léon, ainsi que tout document s'y rapportant.

6 - AFFAIRES FONCIERES/VOIRIE – Alignement rue de Nodeven – parcelles AD 32-33

La rue de Nodeven présente une emprise de fait sur les parcelles cadastrées section AD n°32 et 33. Afin de régulariser cette situation, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise l'alignement de ces 2 parcelles,
- autorise le Maire à négocier l'acquisition du terrain d'emprise de fait de la voie.

7 – AFFAIRES FONCIERES – acquisition et cession de terrains avec les consorts MEAR – secteur guernevez bras et kerespont – proposition

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- émet un avis favorable à une proposition d'échange de terrains entre la commune et M. Marc MEAR permettant l'acquisition d'une parcelle en limite immédiate du terrain des sports ainsi que d'une parcelle supportant (de fait) des containers à ordures ménagères à Traon Barder ; en contrepartie, la commune cèderait du terrain à kerespont.
- autorise le Maire à poursuivre la procédure dont acquisition préalable d'une parcelle appartenant au CCAS.

8 – AFFAIRES FONCIERES – acquisition de terrains au bourg – parcelles AN 462-464-209 – proposition

L'Association Immobilière de Sibiril (biens de la paroisse) propose de céder à la commune *pour l'€ symbolique* des parcelles situées rue des Déportés

Le Conseil Municipal, à la majorité,

- accepte la proposition de l'Association Immobilière de Sibiril,
- autorise le Maire à signer l'acte de vente qui sera établi par Me LEMOINE, Notaire à St Pol de Léon, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

9 – URBANISME/VOIRIE – numérotation des voies et lieux-dits – répertoire de la mise en œuvre faite / approbation

Dans le cadre d'une « chartre d'engagement et de partenariat » signée avec La Poste, l'ensemble des quartiers et lieux-dits ont été délimités et chaque habitation numérotée. Cette démarche doit être complétée par un enregistrement auprès du service du cadastre.

Dans cet objectif, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les délimitations de quartier et lieux-dits, ainsi que la numérotation mises en œuvre.

10 – BATIMENTS COMMUNAUX – Espace accueil des activités périscolaires : dénomination

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer l'espace accueil des activités périscolaires, situé place Jules Verne, « ESPACE ROBINSON ».

11 – ADMINISTRATION GENERALE – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE –PROJET 2015 – AVIS

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale soumis pour avis au Conseil Municipal par M. le Préfet du Finistère s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE).

Le Conseil Municipal,

1- à la majorité, émet un avis favorable à la proposition de fusion, au 1er janvier 2017, des Communautés de Communes de la Baie du Kernic et du Pays Léonard,

2- à la majorité, émet un avis défavorable à la proposition de fusion, dès le 1er janvier 2017, des Syndicats « Eaux et Assainissement » de Cléder-Sibiril et de Plouéan à la Communauté de Communes fusionnée « Baie du Kernic - Pays Léonard ».

12 – INTERCOMMUNALITE – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE CLEDER-SIBIRIL (SIEA) – rapports prix et qualité des services / année 2014

Les rapports annuels 2014 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Cléder et Sibiril sont présentés au Conseil Municipal.

Ces rapports sont publics et consultables en mairie par toute personne en faisant la demande.

13 - INTERCOMMUNALITE – SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF) – rapport annuel d'activité 2014

Le rapport annuel d'activité 2014 transmis par le SDEF est présenté au Conseil Municipal.

Ces rapports est public et consultable en mairie par toute personne en faisant la demande. Il est également consultable sur le site du SDEF www.sdef.fr.

AFFICHÉ LE 02/12/2015 – *le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie*

certifié conforme, Sibiril le 02/12/2015

Jacques EDERN

Maire,